



Les quatre logements sociaux livrés en janvier

Le Gâvre — Démarré en 2008, sous le mandat précédent, le projet de construire quatre logements sociaux dans la Maison des sœurs est concrétisé. Les locataires entrèrent début janvier.

Mardi 19 décembre, sur la place de l'église, on lisait à la fois un brin de fierté et un ouf de soulagement, sur les visages du maire, Nicolas Oudaert et de Jean-Luc Durand, président de Soliha, une association de l'économie sociale et solidaire, qui œuvre dans le domaine de l'habitat.

Tous les deux, entourés de leurs collaborateurs, d'Alain Veyssièrre, l'architecte, des entreprises locales et d'élus du secteur, contemplaient avec la satisfaction du devoir enfin accompli, l'ancienne Maison des sœurs, réhabilitée en quatre logements sociaux.

« C'est un chantier emblématique pour deux raisons, explique Jean-Luc Durand. C'est notre première réalisation, depuis que Soliha a pris le relais de l'ancien Centre de l'habitat. C'est aussi le chantier d'une farouche volonté commune, tant il fallut du temps pour franchir des obstacles multiples, pour faire aboutir cette réalisation. »

Des loyers de 190 à 390 €

Le maire confirme : « L'opération a été lancée en 2008, sous la mandature précédente. Mais les investisseurs traditionnels n'y croyaient pas. Pourtant, bien que notre commune n'ait pas l'obligation de construire des logements sociaux, nous



Nicolas Oudaert, le maire (à gauche), et Jean-Luc Durand, président de Soliha, association de l'économie sociale et solidaire, qui œuvre dans le domaine de l'habitat.

1 CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

avons le souhait de le faire, pour les Gâvrais qui en ont besoin. Pour leur éviter aussi d'aller chercher ailleurs. »

Situés en plein cœur de la ville, les logements disposent d'une vue imprenable sur la place de l'église. Sur les 250 m² aménagés, on retrouve quatre logements locatifs, qui vont du T1 de 42 m² au T4 de 90 m². Les deux habitations du rez-de-chaussée

sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Côté confort, c'est le top pour cette ancienne bâtisse, entièrement isolée par l'extérieur.

« Pour éviter d'encombrer les places de stationnements sur la rue », un parking, à l'arrière, peut accueillir jusqu'à six véhicules.

Les élus avaient raison de croire en ce projet. « Les quatre logements

ont déjà trouvé preneurs, dès le 1^{er} janvier 2018. Et il s'agit d'habitants de la commune, qui répondent aux critères de ressources », annonce Nicolas Oudaert.

Un bail de trente-cinq ans lie la commune à Soliha, qui a racheté le bâtiment et assure totalement la gestion locative.